

13/09/2021

4 Du Golfe à la

POLLUTION INDUSTRIELLE

Des torches, des fumées et... la colère

Dimanche ensoleillé, mais dimanche enfumé! Dans la série pollution, le retour... Bien sûr, les industriels ne manquent pas de dire que c'est "un événement extérieur" qui a provoqué l'incident et ces émissions de fumées. Selon les premiers éléments, une baisse d'intensité de la ligne haute tension qui dessert le Golfe de Fos.

Bien sûr, ArcelorMittal dira qu'il n'est pas tout seul dans l'histoire, avec des épisodes de torchage sur le site de Fos Tonkin Elengy et la plateforme pétrochimique de Lavéra, du côté de la raffinerie Petroineos, conséquence d'unités mises à l'arrêt avec des produits brûlés (à la torche) pour des raisons de sécurité.

En tout cas, c'est encore ArcelorMittal qui fait bien jaser. Un incident confirmé à 15h20 hier, "avec une perte électrique générale ayant entraîné la mise en sécurité de nos installations", a vite informé l'industriel. Une diligence à communiquer louable, comme un progrès de la part d'industriels pas toujours causants par le passé.

Un incident électrique qui a provoqué "la mise aux chandelles des gaz de cokerie"; en moins chinois, une action de mise en sécurité du réseau de gaz. Au sein de l'usine, le POI (Plan d'opération interne) a été déclenché en lien avec les pompiers, au-delà d'une communication aux entreprises riveraines et les institutions, notamment le maire de Fos, Jean-Hetsch, vert de rage, au bout d'un "trop, c'est trop!" qui veut dire beaucoup.

Si le géant de l'acier a informé vers 17 h que "l'épisode de mise aux chandelles était terminé", le retour à la normale s'annonçait plus long, malgré "toutes les équipes mobilisées pour remettre l'ensemble des installations en fonctionnement", a précisé Arcelor en présentant ses "excuses". Si le sidérurgiste a rappelé que "l'environnement est notre priorité", se défendant d'avoir "investi plus de 100 millions" sur la dernière décennie, avant "l'engagement début 2021 d'un investissement de 1,5 M€ pour éviter à l'avenir ces émissions", ce énième panachage de fumée fait évidemment désordre.

L'incident vient après deux autres déjà, tout récents, avec une même mise aux chandelles en août pour l'industriel qui est sous le coup d'une mise en demeure de la préfecture, réclamant à Arcelor de changer le mode d'allumage des chandelles des batteries des fours 1 et 2 pour supprimer l'émission directe à l'atmosphère des gaz. Il y a urgence pour apaiser la colère des riverains et celle du maire de Fos en tête de ligne, qui dit avoir "alerté le sous-préfet qui m'a assuré diligenter une enquête immédiate sur les causes de cet incident", alors que "les pompiers ont enclenché un réseau de mesures de l'air entre Fos, Istres et St-Mitre afin d'évaluer l'impact de la pollution". "Plus que jamais la table ronde sur les mesures de protection de l'environnement par les entreprises de la zone de Fos s'impose", conclut Jean Hetsch.

Pascal STELLA